

La signalisation maritime

Août 2018

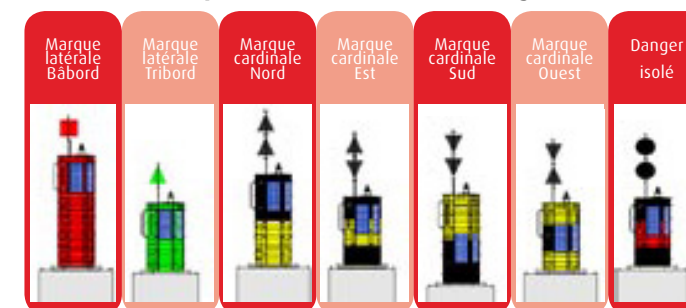
Le navigateur rigoureux calcule régulièrement sa position en utilisant toutes les informations dont il dispose : aides conventionnelles (lumineuses, passives, etc.) ou radio-électriques (GPS, DGPS, Racon, AIS, etc.) qu'il doit savoir exploiter avec ses instruments, cartes et ouvrages nautiques. Il doit également prendre en compte la situation météo et consulter les avis aux navigateurs.

Le service public des phares & balises, au travers de ses missions, participe à la sécurité de la navigation maritime et est à l'écoute des usagers de la mer. En effet, ces derniers jouent un rôle déterminant dans le processus d'amélioration de la signalisation maritime mise à leur disposition, en signalant les problèmes nautiques qu'ils rencontrent auprès du point d'accueil des affaires maritimes (DDTM, Délégation à la mer et au littoral), de la capitainerie ou de la subdivision chargée de la signalisation maritime.

Bouées de nouvelle génération

Les bouées de nouvelle génération sont plus visibles, plus légères, leur flotteur étant en matériaux composites et d'une exploitation plus facile. Leur équipement (feu, racon, AIS) fonctionne à l'énergie solaire.

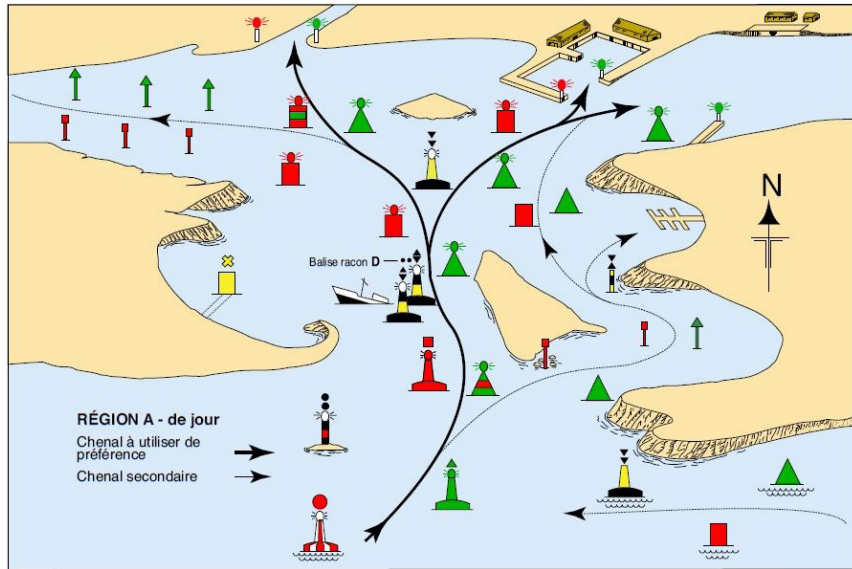
Différents exemples de bouées de nouvelle génération



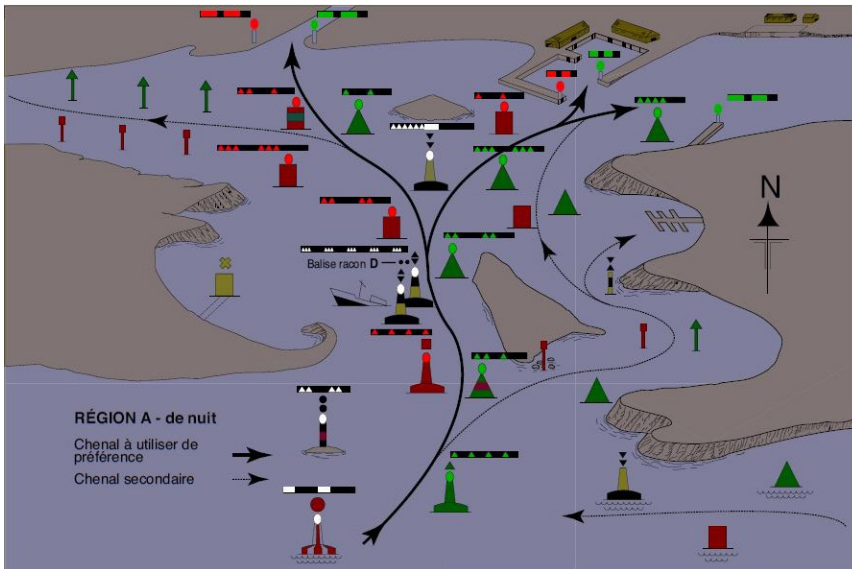
DICOM/DGITM - 09a - Août 2018



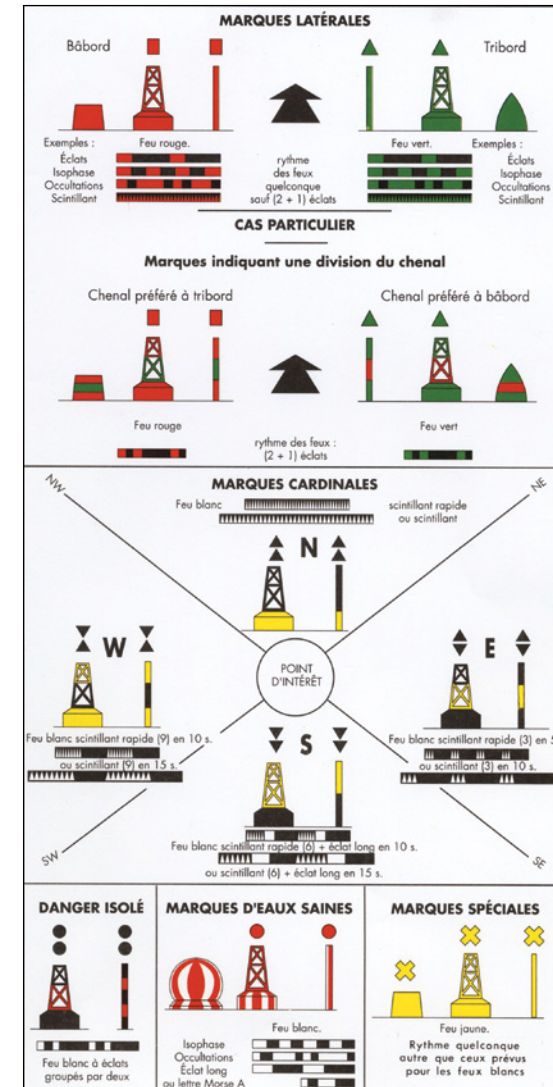
Balisage de jour Région de balisage A



Balisage de nuit Région de balisage A



Balisage maritime système « A.I.S.M. » Région de balisage A



NOTA : Dans la région de balisage B (Amérique, Japon, Philippines et République de Corée), les couleurs des marques latérales sont inversées. Retrouvez les planches sur diffusion.shom.fr/loisirs/plaisance/signalisation-maritime.html

L'ensemble des fiches sur la plaisance est téléchargeable sur le site : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politiques-publiques/plaisance-et-loisirs-nautiques